

Communiqué de presse

La Banque des Territoires au Carrefour des Collectivités Locales 2026 : un engagement renforcé pour des territoires plus verts et solidaires.

Besançon, le 9 octobre 2026

À l'occasion de la 14e édition du Carrefour des Collectivités Locales de Franche-Comté, les 8 et 9 octobre 2026 à Micropolis (Besançon), la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) réaffirme son ancrage territorial en accompagnant les projets d'investissement des collectivités locales. Cet événement a été l'occasion de présenter ses solutions de financement et d'échanger avec les acteurs du territoire autour de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Neuf temps de signature illustrent la diversité de son accompagnement en Franche-Comté : le financement d'une médiathèque passive à Bonnetage et de l'extension de la station d'épuration des Fontenelles pour la Communauté de communes du Plateau du Russey, la construction d'une école intercommunale pour le Syndicat à la carte des villages du Prieuré, la réhabilitation de l'école des Vieilles Perrières à Besançon, la réhabilitation des réseaux d'eau potable de Grand Besançon Métropole, le renforcement du partenariat avec l'Association des Maires de la Haute-Saône (AMF70), la réhabilitation de l'école et d'un logement à Montain, l'enfouissement des réseaux secs à Appenans, la restructuration et l'extension de l'école de Montfaucon ainsi que la transformation de l'ancienne école d'Osselle-Routelle ainsi.

Charles du Dresnay, Directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, déclare :
« Ces engagements traduisent l'engagement de longue date de la Banque des Territoires aux côtés des collectivités franc-comtoises, quelles que soient leur taille et leurs ressources. Derrière chaque signature, il y a des élus qui construisent, rénovent et anticipent pour leurs habitants : des écoles et des médiathèques plus sobres, des réseaux d'eau et d'énergie plus résilients, des équipements publics qui restent utiles aux générations futures. C'est précisément la raison d'être de notre groupe : transformer l'épargne des Français en investissements d'intérêt général, au plus près des territoires. »

Signature de trois prêts Transformation écologique d'un montant total de 1,624 M€ avec la commune de Bonnetage, la Communauté de Communes du Plateau du Russey et le Syndicat à la carte des villages du Prieuré.

À Bonnetage, commune de 1 028 habitants labellisée Village d'Avenir et rattachée à la Communauté de communes du Plateau du Russey, un prêt de 503 000 € sur 25 ans finance la construction neuve d'une médiathèque communale de 428 m² de surface de plancher. L'ensemble bâti en ossature bois visera la certification Passivhaus : bâtiment passif fonctionnant à l'énergie solaire, doté d'un système d'aération autonome intelligent ajustant en temps réel la ventilation en fonction du nombre de personnes présentes et de l'ensoleillement. L'équipement, situé à proximité immédiate des structures du bourg, accueillera régulièrement des élèves par petits groupes et proposera une zone de consultation réunissant livres et ressources numériques, prolongée à l'extérieur par un jardin de lecture dédié à la biodiversité, aménagé pour les scolaires, les résidents de l'EHPAD voisin et les familles. D'un coût total de 1 271 322 €, subventionné à hauteur de 467 511 € (Région, DETR, DRAC), le projet sera engagé en août 2026 pour une livraison à la rentrée de septembre 2027.

Pour la Communauté de communes du Plateau du Russey, territoire résolument rural de moyennes montagnes de 7 044 habitants répartis sur 17 communes, dont le Russey labellisée Petite Ville de Demain et situé au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger, un prêt de 501 000 € sur 25 ans finance l'extension de la station d'épuration des Fontenelles. La non-conformité des rejets de l'ancienne station avait entraîné une obligation de

mise en conformité et d'extension, compétence transférée à l'EPCI au 1er janvier 2026. D'un coût total de 1 650 863 €, largement subventionné par l'Agence de l'eau, le projet a débuté au dernier trimestre 2025 et s'achèvera en janvier 2027.

La Banque des Territoires mobilise un prêt Transformation écologique de 620 000 € sur 25 ans pour le Syndicat à la carte des villages du Prieuré, nouveau syndicat issu de la fusion, au 1er janvier 2026, du syndicat des villages du Prieuré et du syndicat des écoles du secteur du Luhier. Le syndicat regroupe les communes de Laval-le-Prieuré, Le Luhier, Mont de Laval, Montbéliardot et Plaimbois du Miroir, soit une population de 910 habitants à proximité de la frontière suisse. Le projet consiste en la construction d'une école de quatre classes au Luhier : l'école primaire intercommunale existante, dont la charge de chauffage est particulièrement coûteuse, sera remplacée par un bâtiment neuf regroupant également les classes des communes de Plaimbois du Miroir et de Mont de Laval. Conçu en murs ossature bois avec menuiseries bois-alu et protections solaires extérieures motorisées, il sera chauffé par une chaudière bois granulé et une pompe à chaleur air/eau, et répondra aux exigences de la RE2020. D'un coût total de 1 892 710 €, le projet bénéficie de 624 377 € de subventions et de 648 333 € de participations des communes adhérentes. Le chantier se déroule de novembre 2025 à juin 2027.

Enfin, le territoire s'inscrit dans le périmètre géographique du massif du Jura, couvert par le programme Territoires de montagne porté par le groupe Caisse des Dépôts. La Banque des Territoires y déploie un plan de route dédié, articulé autour de plusieurs priorités, dont deux concernent directement le plateau du Russey : le maintien et le renforcement des services à la population, ainsi que la protection de la ressource en eau.

Signature d'un prêt Transformation écologique de 4 M€ pour la réhabilitation de l'école des Vieilles Perrières à Besançon

La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de prêts long terme Transformation écologique de 4 M€ pour financer les travaux de réhabilitation de l'école des Vieilles Perrières de Besançon. Le groupe scolaire rénové offrira une capacité de plus de 200 élèves dans 10 classes, qui pourront également être accueillis dans une nouvelle salle de restauration. La performance énergétique des bâtiments scolaires sera améliorée de plus de 50%. Les travaux comportent également une végétalisation des espaces extérieurs, l'utilisation de matériaux biosourcés et une amélioration de l'acoustique. L'opération, dont le coût s'élève à 11,3 M€, a bénéficié de subventions de l'État, de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la CAF ; l'Agence de l'Eau et l'Union européenne ont également été sollicitées.

Signature d'un prêt Transformation écologique de 1,5 M€ pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable de Grand Besançon Métropole

La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de prêts long terme Transformation écologique de 1,5 M€ sur 25 ans pour financer les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable de Grand Besançon Métropole. La tranche 2026 des travaux concerne la pose de réseaux et de branchements, des tests de canalisations ainsi que différents raccordements sur le territoire du Grand Besançon, pour un coût global de dépenses d'investissement de 3 M€. Pour rappel, le réseau d'eau potable de la métropole s'étend sur 1 278 km, comprend 29 stations de pompage et de captage, et représente une consommation de 8,7 millions de m³ en 2025.

Signature d'une convention de partenariat avec l'Association des Maires de la Haute-Saône (AMF70)

La Banque des Territoires renforce son partenariat avec l'Association des Maires de la Haute-Saône (AMF70) par la signature, renouvelée, d'une convention de partenariat. Celle-ci vient conforter une coopération visant à accompagner les élus haut-saônois dans l'exercice de leur mandat, à faciliter leur accès à l'information et à l'expertise, et à favoriser les échanges autour des enjeux auxquels sont confrontées les communes et intercommunalités. La Banque des Territoires y intervient en qualité de prêteur et d'investisseur avisé et de long terme dans les domaines d'utilité collective.

Signature d'un prêt Transformation écologique de 170 000 € avec la commune de Montain pour la réhabilitation de l'école et d'un logement

La Banque des Territoires mobilise un prêt Transformation écologique de 170 000 € sur 25 ans pour financer les travaux de réhabilitation énergétique de l'école de Montain, qui accueille 25 élèves primaires, ainsi que la réhabilitation de l'ancien logement de fonction, vacant depuis 2007. Après travaux, la consommation en énergie primaire du bâtiment communal passera de 247 à 59 kWh.ep/m²/an, soit un gain énergétique de 76 % et une forte

baisse des émissions de CO₂. D'un coût total de 337 871 €, subventionné à hauteur de 167 871 €, l'opération se déroulera de l'automne 2025 à l'automne 2027. La Banque des Territoires continue de renforcer son ancrage territorial en soutenant les collectivités porteuses de projets d'investissement exemplaires et vertueux sur les plans environnemental et socio-économique.

Signature d'un prêt Transformation écologique de 400 000 € avec la commune d'Appenans pour l'enfouissement des réseaux secs

La Banque des Territoires mobilise un prêt Transformation écologique de 400 000 € sur 25 ans pour financer l'enfouissement des réseaux secs de la Grande Rue à Appenans, commune de 402 habitants de la communauté de communes des Deux Vallées Vertes. Outre l'embellissement du village, cette opération vise à prévenir les risques liés au changement climatique, notamment les épisodes de vents violents, de tempêtes et de canicules, qui fragilisent les réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication. D'un coût total de 720 640 €, subventionné à hauteur de 298 300 €, le chantier se déroulera du 15 mai au 15 octobre 2026. La commune est assistée par le SYDED, via la signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Signature d'un prêt Transformation écologique de 3 M€ avec la commune de Montfaucon pour la restructuration et l'extension de l'école

La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de prêts long terme Transformation écologique de 3 M€ sur 25 ans pour financer les travaux de restructuration de la salle d'accueil de l'école de Montfaucon, commune de 1 620 habitants de Grand Besançon Métropole, incluant une extension du périscolaire de 1 000 m², dont 50 % pour la rénovation et 50 % pour l'extension. Les travaux de restructuration et de rénovation thermique du bâtiment actuel prévoient la mise en place d'une toiture végétalisée jouant le rôle de premier écran thermique, l'utilisation de tuiles en terre cuite, un système de brise-soleil en bois, des sols minéraux à forte inertie thermique ainsi qu'un chauffage assuré par des panneaux rayonnants et convecteurs hydrauliques, alimentés par une chaufferie bois avec réseau de chaleur desservant l'école et les ateliers municipaux. Le gain énergétique attendu est supérieur à 50 %, avec un mode de chauffage non fossile. L'assistance à maîtrise d'ouvrage est assurée par les services de Grand Besançon Métropole. Le coût du projet s'élève à 3 M€, financé par un emprunt de même montant. Le phasage des travaux prévoit un début en 2026 pour une livraison en 2027.

Signature d'un prêt Transformation écologique de 450 000 € avec la commune d'Osselle-Routelle pour la transformation de l'ancienne école

La Banque des Territoires mobilise un prêt Transformation écologique de 450 000 € sur 25 ans pour accompagner la commune d'Osselle-Routelle dans la rénovation de son ancienne école, vacante depuis plusieurs années. Le projet comporte la démolition de l'ancienne mairie, la transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne école en nouvelle mairie, la rénovation de deux logements aux étages ainsi que la construction d'une salle polyvalente et d'une bibliothèque. L'ensemble, situé sur une même unité parcellaire au 29-31 Grande Rue, présente des caractéristiques énergétiques répondant aux critères d'éligibilité des offres de prêt de la Banque des Territoires. D'un coût total de 1 759 413 €, le projet devrait bénéficier de 1 065 484 € de subventions (DETR, Département, Région, SYDED, ADEME, Grand Besançon Métropole) et de 243 929 € d'autofinancement. Les travaux se dérouleront de mars 2026 à septembre 2027.

Contact presse :

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Pierre AUCLAIR : pierre.auclair@caissedesdepots.fr – 06 07 82 56 24

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la

transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



À propos du Fonds d'épargne

Au coeur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.